



Good food, Good life

Communiqué de presse

Vevey, le 31 août 2020

[EN](#) | [DE](#)

Nestlé acquiert Aimmune Therapeutics

- Nestlé Health Science et Aimmune veulent créer un leader mondial de la prévention et du traitement des allergies alimentaires.
- Palforzia®, le traitement récemment approuvé d'Aimmune, élargirait le portefeuille de Nestlé Health Science : c'est le premier et seul traitement approuvé par la FDA (Food and Drug Administration) pour aider à réduire la fréquence et la gravité des réactions allergiques aux arachides chez les enfants.

Nestlé et Aimmune Therapeutics, Inc. (Nasdaq: AIMT), une société biopharmaceutique développant et commercialisant des traitements contre des allergies alimentaires potentiellement mortelles (Aimmune), ont conclu un accord définitif portant sur l'acquisition d'Aimmune par Nestlé Health Science (NHSc). Palforzia d'Aimmune est le premier et seul traitement approuvé par la FDA pour aider à réduire la fréquence et la gravité des réactions allergiques aux arachides, y compris l'anaphylaxie, chez les enfants de 4 à 17 ans. Cette acquisition élargit le portefeuille de produits contre les allergies alimentaires de NHSc et permet ainsi de proposer un plus large éventail de solutions pour les enfants concernés.

Les allergies alimentaires ne perturbent pas seulement la vie quotidienne, elles sont aussi potentiellement mortelles. Jusqu'à 240 millions de personnes en souffrent dans le monde, l'allergie aux arachides étant la plus courante. Palforzia offre une solution longtemps recherchée aux patients souffrant d'allergie aux arachides, autre que l'évitement.

« Cette transaction associe le leadership de Nestlé en science nutritionnelle à l'une des entreprises les plus innovantes en matière de traitement des allergies alimentaires, a déclaré Greg Behar, CEO de Nestlé Health Science. Ensemble, nous serons en mesure de proposer une large gamme de solutions susceptibles de transformer la vie des personnes souffrant d'allergies alimentaires dans le monde. »

« L'accord avec Nestlé Health Science reconnaît la valeur créée par les années d'engagement et de dévouement à notre mission par l'équipe d'Aimmune. Offrir Palforzia, le premier traitement au monde contre les allergies alimentaires, est une proposition révolutionnaire dans l'industrie biopharmaceutique et transforme la vie de millions de personnes souffrant d'allergie aux arachides potentiellement mortelle, a déclaré Jayson Dallas, docteur en médecine, Président et CEO d'Aimmune. « Cette acquisition permet à Palforzia et à notre pipeline de bénéficier du soutien nécessaire pour améliorer encore leur potentiel pour les patients du monde entier souffrant d'allergies alimentaires. »

L'investissement actuel de NHSc dans Aimmune s'élève à de 473 millions de dollars US, soit une participation d'environ 25,6%. Environ 19,6% correspondent à des actions ordinaires avec droit de vote et au solde des actions préférentielles sans droit de vote. NHSc a effectué son investissement initial de 145 millions de dollars US dans Aimmune en novembre 2016, suivi d'investissements additionnels de 30 millions de dollars US en février 2018, de 98 millions de dollars US en novembre 2018 et de 200 millions de dollars US en janvier 2020.

Cette acquisition devrait contribuer aussi bien à la croissance organique de Nestlé en 2021 qu'au bénéfice d'ici 2022-2023.

Termes de la transaction

En vertu des termes de l'accord de fusion, la filiale à 100% de Nestlé S.A., Société des Produits Nestlé S.A. (SPN), lancera une offre publique d'achat au comptant pour acquérir toutes les actions en circulation d'Aimmune que NHSc ne possède pas encore pour 34,50 dollars US par action en numéraire. Cela représente une valeur d'entreprise totale d'environ 2,6 milliards de dollars US, y compris les actions d'Aimmune détenues par NHSc. Le prix d'acquisition de 34,50 dollars US par action représente une prime de 174% par rapport au cours de clôture d'Aimmune le 28 août 2020 de 12,60 dollars US.

L'offre publique d'achat est soumise aux conditions d'usage, y compris l'offre d'un nombre suffisant d'actions ordinaires avec droit de vote d'Aimmune pour approuver la fusion, l'expiration ou la fin de la période d'attente en vertu de la loi Hart-Scott Rodino Antitrust Improvements de 1976 et la délivrance de certaines autres autorisations réglementaires.

Suite à l'aboutissement de l'offre publique d'achat et à la satisfaction des autres conditions de clôture, une filiale à 100% de SPN fusionnera avec Aimmune, Aimmune étant le nom donné à l'entreprise qui en résultera, et les actions en circulation non proposées dans le cadre de l'offre seront converties en droit de recevoir la même contrepartie de 34,50 dollars US par action.

Nestlé prévoit de financer la transaction à l'aide des liquidités disponibles. Sous réserve de la satisfaction ou de la dérogation aux conditions habituelles de clôture, la transaction devrait être conclue au quatrième trimestre 2020.

++++

Déclarations prospectives

Les déclarations ci-dessus qui ne décrivent pas des faits historiques sont des «déclarations prospectives». Les mots tels que «croit», «peut», «pourrait», «estime», «continue», «prévoit», «envisage», «vise à», «s'attend à», «devrait», «aurait» ou des expressions similaires permettent d'identifier les déclarations prospectives. Ces déclarations incluent, sans s'y limiter, des déclarations sur : la finalisation prévue des transactions envisagées dans le cadre de l'accord et du plan de fusion en date du 30 août 2020 par et au sein de Nestlé, sa filiale d'acquisition et Aimmune. Des déclarations supplémentaires incluent, sans s'y limiter, des déclarations sur : les attentes d'Aimmune concernant les bénéfices potentiels de PALFORZIA; les attentes d'Aimmune concernant le lancement commercial potentiel de PALFORZIA; et les attentes d'Aimmune concernant les applications potentielles de l'approche CODIT pour traiter les allergies alimentaires potentiellement mortelles.

Les risques et incertitudes pouvant donner lieu à des résultats qui diffèrent des attentes incluent : les incertitudes liées au calendrier et à la finalisation de l'offre publique d'achat et de la fusion; les incertitudes concernant le pourcentage des actionnaires d'Aimmune proposant leurs titres pour l'offre publique d'achat; la possibilité que des offres concurrentes peuvent être soumises; la possibilité que diverses conditions de clôture pour l'offre publique d'achat ou la fusion peuvent ne pas être satisfaites ou que l'on peut ne pas y renoncer, y compris le fait qu'une entité gouvernementale peut interdire, repousser ou refuser la finalisation de la fusion; la survenance de tout événement, changement ou autre circonstance susceptible d'entraîner la résiliation de l'accord de fusion; les effets de la perturbation causée par la transaction, qui compliquent le maintien des relations avec les collaborateurs, fournisseurs et autres partenaires commerciaux; le risque que des contentieux avec des actionnaires en lien avec l'offre publique d'achat ou la fusion puissent engendrer des coûts de défense, des indemnisations et des responsabilités significatifs; et les risques et incertitudes relatifs aux affaires d'Aimmune, y compris ceux détaillés dans les documents publics déposés périodiquement par Aimmune auprès de la SEC, ainsi que dans les documents de l'offre publique d'achat devant être déposés par Nestlé et sa filiale d'acquisition et dans la déclaration de sollicitation/recommandation devant être déposée par Aimmune en lien avec l'offre publique d'achat. Les risques et incertitudes qui contribuent à la nature incertaine des déclarations prospectives relatives aux affaires d'Aimmune incluent: la prévision qu'Aimmune aura besoin de fonds supplémentaires pour financer ses opérations; la dépendance d'Aimmune au succès de PALFORZIA; la capacité d'Aimmune à bâtir une organisation commerciale sur le terrain et un réseau de distribution; le degré d'acceptation de PALFORZIA par les médecins, patients, organismes payeurs des soins de santé, les groupes de défense des patients et la communauté médicale en général; la capacité d'Aimmune à obtenir une couverture et un remboursement favorables de la part des organismes payeurs tiers pour PALFORZIA; la dépendance d'Aimmune à des tiers pour fabriquer PALFORZIA; la capacité d'Aimmune à mettre en œuvre et respecter les stratégies d'évaluation et d'atténuation des risques pour PALFORZIA; les évolutions réglementaires possibles aux Etats-Unis et dans des pays étrangers; et la capacité d'Aimmune à attirer et fidéliser des cadres dirigeants.

Vous êtes invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives, qui ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Toutes les déclarations prospectives sont visées dans leur intégralité par cet avertissement. Ni Nestlé, ni sa filiale d'acquisition, ni Aimmune ne sont tenues de mettre à jour ces déclarations pour refléter les événements ou les circonstances survenant après la date du présent communiqué de presse, sauf si la loi l'exige.

A propos de Nestlé Health Science

Nestlé Health Science (NHSc), une filiale à 100% de Nestlé S.A., est un leader mondialement reconnu dans le domaine de la science nutritionnelle. Chez NHSc, nous nous engageons à [permettre aux consommateurs, aux patients et à leurs professionnels de santé de vivre plus sainement grâce à la nutrition](#). NHSc propose un vaste portefeuille leader de marques de nutrition médicale, de marques grand public et de vitamines, minéraux et suppléments qui constituent des solutions issues de la science et qui couvrent toutes les facettes de la santé, de la prévention au traitement en passant par le maintien. NHSc redéfinit la manière dont est appréhendée la santé dans plusieurs domaines clés tels que la pédiatrie, les allergies, les soins aigus,

l'oncologie, la santé du métabolisme, le vieillissement,, la santé gastro-intestinale et les erreurs innées du métabolisme. Sise en Suisse, NHSc emploie plus de 5'000 collaborateurs dans le monde qui s'engagent à faire la différence dans la vie des personnes, pour un présent et un futur en meilleure santé.

www.nestlehealthscience.com

A propos d'Aimmune

Aimmune Therapeutics, Inc. est une société biopharmaceutique qui aspire à devenir le numéro 1 mondial du développement des traitements et solutions curatifs pour les patients atteints d'allergies alimentaires. Aimmune s'est donné pour mission d'améliorer la vie des personnes souffrant d'allergies alimentaires. Pour cela, elle développe et commercialise des traitements oraux contre des allergies alimentaires potentiellement mortelles. L'approche de la société appelée Characterized Oral Desensitization ImmunoTherapy (CODIT™) vise à fournir des niveaux de protection significatifs contre les réactions allergiques résultant de l'exposition accidentelle à des allergènes alimentaires en désensibilisant les patients grâce à des quantités d'allergènes clés précis. Aimmune dispose d'un médicament approuvé par la FDA contre l'allergie aux arachides et d'autres traitements à l'étude pour traiter d'autres allergies alimentaires. Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.aimmune.com.

Informations supplémentaires et où les trouver

L'offre publique d'achat décrite plus haut n'a pas encore commencé. La présente communication ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation d'offre de vente de titres d'Aimmune Therapeutics, Inc. («Aimmune»). La sollicitation et l'offre en vue d'acquérir les actions ordinaires d'Aimmune ne seront faites qu'en conformité avec une déclaration d'offre publique d'achat via le formulaire TO, y compris une offre d'achat, une lettre d'accompagnement et d'autres documents associés que Nestlé et sa filiale d'acquisition envisagent de déposer auprès de la Securities and Exchange Commission (la «SEC»). En outre, Aimmune déposera auprès de la SEC une déclaration de sollicitation/recommandation sur le formulaire 14D-9 concernant l'offre publique d'achat. Une fois ces documents déposés, les investisseurs pourront en obtenir une copie gratuite ainsi qu'une copie d'autres documents déposés par Nestlé, sa filiale d'acquisition et Aimmune auprès de la SEC, sur le site web géré par la SEC à l'adresse www.sec.gov. Les investisseurs pourront aussi se procurer gratuitement de tels documents déposés ou fournis à la SEC par Aimmune, à la rubrique «Investors & Media» du site web d'Aimmune à l'adresse www.aimmune.com. LES INVESTISSEURS ET DÉTENTEURS DE TITRES SONT INVITÉS À LIRE ATTENTIVEMENT ET DANS LEUR INTÉGRALITÉ CES DOCUMENTS, UNE FOIS QU'ILS SONT DISPONIBLES, Y COMPRIS L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT, LA DÉCLARATION DE SOLLICITATION/RECOMMANDATION D'AIMMUNE ET TOUS LES AMENDEMENTS QUI Y ONT ÉTÉ FAITS, AINSI QUE TOUS LES AUTRES DOCUMENTS LIÉS À L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT ET À LA FUSION QUI SONT DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA SEC, AVANT DE DÉCIDER S'ILS SOUHAITENT PROPOSER LEURS ACTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRE, CAR ILS CONTIENNENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES, NOTAMMENT LES TERMES ET CONDITIONS DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT.

Contacts:

Médias	Christoph Meier	Tél.: +41 21 924 2200	mediarelations@nestle.com
	Jacquelyn Campo	Tél.: +41 79 598 1163	jacquelyn.campo@nestle.com
Investisseurs	Luca Borlini	Tél.: +41 21 924 3509	ir@nestle.com